



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

"Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de la Libération, 9, le **mercredi 23 novembre 2016 à 20 h 00'** (*immédiatement après l'assemblée conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale convoquée pour 19h30'*).

Braine-le-Château, le 14 novembre 2016.

Par le Collège,

Le Directeur général,

M. LENNARTS



Le Bourgmestre,

A. FAUCONNIER

SÉANCE PUBLIQUE

1. Projets de développement soutenus financièrement par la commune (au Burkina Faso, au Cameroun et au Pérou) sur proposition de la *Commission Tiers-Monde de Braine-le-Château* pour l'exercice 2016. Octroi de subventions : décision.
2. Centre Public d'Action Sociale. Budget pour l'exercice 2016 – Troisième modification. Rapport de la commission d'avis composée du Président, du Directeur général et de la Directrice financière du Centre: approbation.
3. Centre Public d'Action Sociale. Budget pour l'exercice 2016 – Troisième modification (services ordinaire et extraordinaire) : approbation.
4. Centre Public d'Action Sociale. Budget pour l'exercice 2017. Rapport de la commission d'avis composée du Président, du Directeur général et de la Directrice financière du Centre : approbation.
5. Centre Public d'Action Sociale. Budget pour l'exercice 2017 : approbation.
6. Taxe communale sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés à des déchets ménagers pour l'exercice 2017 : décision.
7. Gestion des déchets. Taux de couverture du coût-vérité estimé pour l'exercice 2017 : décision.

8. Intercommunale SEDIFIN. Assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2016 : vote sur l'unique point [*adoption du plan stratégique 2017-2019*] inscrit à l'ordre du jour de cette séance.
9. *Intercommunale du Brabant wallon (I.B.W.)*. Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2016 : vote sur les différents points portés à l'ordre du jour de cette séance.
10. Intercommunale *ORES Assets*. Assemblée générale du 15 décembre 2016 : vote sur différents points inscrits à l'ordre du jour de cette séance.
11. *Intercommunale Sociale du Brabant wallon (I.S.B.W.)*. Assemblée générale du 19 décembre 2016 : vote sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de cette séance.
12. *Intercommunale des eaux du centre du Brabant wallon (I.E.C.B.W.)*. Assemblée générale du 21 décembre 2016 : vote sur l'unique point (*plan stratégique triennal 2017-2019*) inscrit à l'ordre du jour de cette séance.
13. Enseignement artistique. Antenne brainoise de l'Académie de Nivelles. Avenant n° 23 à la convention signée avec la ville de Nivelles : approbation.
14. Travaux d'assainissement du ruisseau de Derrière les Monts. Travaux de pose d'un collecteur et d'égouts communaux conjoints. Décompte final : approbation.
15. Remplacement temporaire d'une animatrice communale du service d'accueil extrascolaire : approbation d'une dépense engagée par le Collège (charge salariale d'un agent intérimaire à mi-temps recruté par l'I.S.B.W., facturée par cette dernière).

#### HUIS CLOS

#### Personnel enseignant

#### *Ratification de désignations à titre temporaire sur décisions du Collège communal*

16. Institutrice primaire (mi-temps) dans un emploi non vacant à l'implantation de Wauthier-Braine.
  17. Institutrice primaire (mi-temps) dans un emploi non vacant à l'implantation de Wauthier-Braine.
  18. Institutrice primaire sous contrats A.P.E. (deux mi-temps) à l'implantation de Braine-le-Château.
  19. Maître spécial d'éducation physique (charge partielle de 2/24) dans un emploi non vacant.
-